



INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES ISOLEES - FRAGILES

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../..... Téléphone : Mail :
Adresse précise :61260 VAL-AU-PERCHE
Conditions de vie : seule en couple en famille
 Personne âgée de plus de 65 ans
 Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
 Adulte handicapé

Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lequel :	Bénéficiez-vous d'un service de téléalarme ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lequel :	Bénéficiez-vous d'un service de portage de repas ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lequel :
---	---	---

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1- Nom-Prénom : 2- Nom-Prénom :
Lien avec la personne : Lien avec la personne :
Tél : Tél :

Bulletin rempli par :

L'intéressé(e) Tierce personne (préciser ci-dessous)

Nom-Prénom : Lien avec la personne :

Je soussigné(e), M. Mme.....
atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle ou autre représentant légal que :
- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;
- les informations recueillies seront transmises à la commune de Val-au-Perche dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

En cas d'absence de longue durée de votre domicile, pour quel que motif que ce soit, merci de prévenir la mairie au 02.37.49.59.80. Cette information évitera l'inquiétude de vos interlocuteurs et empêchera le déclenchement d'une intervention inappropriée des services d'urgence (pompiers).

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Val-au-Perche. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise, le CCAS de Val-au-Perche ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi 78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Monsieur le Maire.

Fait le : Signature :